menclature a le grand mérite d'être entrée dans la pratique, et d'être assez large pour se prêter à toutes les adjonctions nécessaires. Les besoins de l'enseignement du latin font surtout apparaître la nécessité d'admettre, à côté des appellations de forme, et bien distinguées d'elles, des appellations de sens. Sur ces appellations de sens la nomenclature officielle est restée muette volontairement. La note du 21 mars 1911 rappelle qu'il y a lieu de se servir pour elles « des termes exacts du langage courant » et de « n'employer qu'un *seul terme* pour désigner *un seul fait grammatical* ». Cette seule observation fait, mieux que tout commentaire, ressortir la nécessité d'une entente, entente qui ne pourra se réaliser qu'après une discussion d'ensemble et avec une consécration officielle.

A cette discussion, l'enseignement supérieur ne peut pas rester étranger. Il n'a pas à recevoir sa terminologie de l'enseignement primaire ou secondaire, mais il ne saurait rester indifférent aux efforts que l'on fait dans ces deux enseignements vers une méthode plus précise et plus claire. Il n'y a pas deux enseignements grammaticaux différents, mais un même enseignement à des degrés différents. C'est à la science qu'il appartient de revoir d'abord sa propre terminologie, dans laquelle les professeurs et les pédagogues puiseront ensuite ce qui leur conviendra.

M. Marouzeau s'associe aux paroles de M. Yon et demande que la Société des Études latines prenne l'initiative de faire étudier par une commission cette question si complexe et si importante. L'Assemblée demande à MM. Yon et Yvon de vouloir bien en entreprendre l'examen, et M. Yvon accepte de présenter à la prochaine séance un premier rapport à discuter.

III.

SÉANCE DU 12 JUIN 1926.

Président : M. E. Chatelain.

Membres présents. — M. E. Algazy, M^lles^ M. Alric, H. Andurand, MM. D. Barbelenet, H. Bernès, M^me^ A. Biancani, M. V. Bröndal, M^me^ F. Buscail, MM. E. Chatelain, A.-L. Constans, M^lle^ M. Ducel, M. R. Durand, M^lles^ J. Ernst, R. Fournier, MM. A. Froidevaux, G. Gougenheim, M^lle^ A. Guillemin, MM. M.-J. Hélin, Th. Jaulmes, M^lle^ C. La Maïda, MM. L. Lambrino, H. Legendre, L. Malteste, L. Mariès, M^me^ J. Marouzeau, MM. J. Marouzeau, A. Meillet, Ch. Pagot, F. Préchac, M. Rouzaud, Ch. Samaran, M^lle^ A. Tachauer, M. E. Tièche, M^me^ H. de Willman-Grabowska, MM. J.-P. Wuilleumier, A. Yon, H. Yvon.

Communications inscrites à l'ordre du jour.

I. — M. M. Rouzaud propose une explication nouvelle du composé *sacrosanctus*. L'interprétation traditionnelle, qui suppose dans le premier

terme un instrumental, fait difficulté pour le sens. Il est possible de voir dans le mot un juxtaposé, aboutissant d'un groupe asyndétique **sacros-sanctos*, qui présenterait réunies toutes les conditions de constitution de ces groupes : termes de sens complémentaire, d'usage religieux, de forme allitérante.

M. Marouzeau se plaît à faire ressortir l'intérêt de cette communication, pour laquelle l'auteur a su mettre au service d'une enquête limitée les ressources d'une riche documentation générale, acquise par lui dès avant l'âge des examens. Il y a lieu de se féliciter que la Société fournisse ainsi aux jeunes l'occasion de s'essayer dans les meilleures conditions de contrôleà la recherche scientifique.

II. — M. H. Yvon, reprenant la question traitée à la séance du mois de mai par M. Yon, constate, comme lui, la gêne que produit dans l'enseignement du latin l'absence d'une nomenclature unique, et examine les moyens d'y remédier. Établir une nomenclature nouvelle spéciale pour le latin est impraticable à cause de la présence simultanée dans les classes des lycées et collèges d'élèves qui n'étudient pas le latin et d'élèves qui l'étudient, à cause aussi de la tendance à donner dans l'enseignement national réorganisé la place centrale au français. Établir une nomenclature nouvelle à la fois pour le latin et le français serait une œuvre délicate et de longue haleine, et dont le résultat le plus certain serait de prolonger en l'accroissant le désordre actuel. Il est donc sage de se contenter, comme l'avait proposé M. Yon, d'adapter la nomenclature de 1910 aux besoins de l'enseignement du latin. Prenant alors le texte de cette nomenclature, M. Yvon le suit chapitre par chapitre pour indiquer les modifications qui lui semblent nécessaires; la plupart des termes peuvent être conservés ; certains doivent être supprimés : *article*, *conditionnel*, par exemple, ainsi que le classement des verbes en trois groupes. Il est utile, à propos des verbes, de remplacer par le mot *voix* le mot *forme* qui est ambigu. Enfin, il y a lieu d'introduire de nouveaux termes, *noms des cas*, *supin*, *déponent*, etc. M. Yvon rappelle que la nomenclature de 1910 s'est contentée du mot *nom* à l'exclusion de *substantif*, afin de n'avoir pas deux termes pour désigner la même fait. Jugeant qu'il est difficile d'introduire dans une nomenclature française les termes d'*infectum* et de *perfectum*, il propose de classer les temps du verbe latin en *temps imparfaits* et *temps parfaits*. Il demande enfin s'il ne serait pas utile d'introduire dans le chapitre de la proposition le mot *prédicat* pour désigner tout ce qui est dit à propos du sujet.

L'exposé de M. Yvon est suivi d'une discussion à laquelle prennent part MM. E. Chatelain, A. Meillet, H. Bernès, H. Barbelenet, S. Lambrino, Ch. Pagot, J. Marouzeau.

L'accord se fait aisément sur la plupart des points; quelques diver-

gences se manifestent sur l'emploi concurrent des termes « attribut » et « prédicat », « nom » et « substantif », « imparfait » et « infectum », et sur deux questions de principe : 1° dans quelle mesure la nomenclature minima doit-elle prévoir les besoins de l'enseignement scientifique? 2° Est-il nécessaire, en n'acceptant qu'un seul terme pour chaque notion, d'exiger que toute notion soit pourvue d'un terme?

M. Yvon tiendra compte dans son rapport définitif des observations qui ont été présentées en séance et accueillera avec intérêt celles qui pourront lui être adressées personnellement (11, rue Gay-Lussac, Paris, V^e^).

M. Marouzeau, en le remerciant au nom de la Société, exprime l'espoir qu'une entente sur les points essentiels pourra servir de base à une discussion ultérieure entre ceux qui dans les différents pays envisagent l'établissement d'une nomenclature internationale.